

LE PREMIER TÉLÉPHÉRIQUE D'ÎLE-DE-FRANCE ARRIVE EN VAL-DE-MARNE

Le tribunal administratif de Melun vient de confirmer la déclaration d'utilité publique du Téléal - Câble 1, nouvelle liaison de transport qui reliera Créteil à Villeneuve-Saint-Georges.

En effet, le Tribunal a rejeté les deux recours déposés à l'encontre de la déclaration d'utilité publique.

Il s'agit d'une excellente nouvelle pour les Val-de-Marnais-es mobilisé-es depuis 2008 pour la réalisation de ce téléphérique urbain très attendu.

Le Téléal est le fruit de la mobilisation de l'ancienne majorité départementale, sous l'égide de Christian Favier et de Joseph Rossignol, ancien Maire de Limeil-Brévannes à l'origine du projet. Pour rappel, le Département a validé en 2019 une participation de 30% au financement du projet, soit un effort important au regard des besoins de déplacement des populations de Créteil Sud, Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges.

Fatiha Aggoune, Présidente du groupe *Val de Marne en Commun PCF et Citoyen·nes* déclare : « Nous saluons également le travail des associations d'usagers et d'habitant-es qui ont œuvré à la concrétisation de cette nouvelle ligne. Nous nous réjouissons de la poursuite de ce projet dont les travaux de génie civil débuteront en 2023. Nous serons vigilants quant à l'amélioration du réseau de bus en attendant le Téléal et lors de sa mise en service. » ●